



## Compte rendu de la réunion du Comité Directeur de la LMCA Le 29 Novembre 2014 à Cauroy les Hermonville

### Etaient présents :

- Mr TOURTE Jean Pol (Président)
- Mr SOT Michel (Vice-Président)
- Mr GIRAUX Michel (Trésorier)
- Mr CHAPLAIN Laurent (Membre)
- Mr DELANDHUY Jean-Noël (Membre)
- Mr DUBOIS Didier (Membre)
- Mr DUJANCOURT Olivier (Membre)
- Mr DUPUIS Philippe (Membre)
- Mr FRIQUET Joël (Membre)
- Mr GABREAUX Mickaël (Membre)
- Mr LAROSE Didier (Membre)
- Mr RAGUET Patrick (Membre)
- Mr SEGUIN Philippe (Membre)
- Mr VIGREUX Jean Marc (Membre)

### Invités :

- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- Mr LEVEQUE Gérard (Contrôleur aux comptes)
- Mme RONFLETTE Emilie (Membre de la Commission de Moto Cross)
- Mr COLLADO Anthony (Membre de la Commission de Moto Cross)
- Mr RONGIARD Pascal (Membre de la Commission de Moto Cross)
- Mr FREREBEAU Jean Pierre (Membre de la Commission de Moto Cross)
- Mr GOURDET Marcel (Membre de la Commission de Moto Cross)
- Mr PLAQUIN Xavier (Membre de la Commission de Moto Cross)
- Mr HUSSON Jean
- Mr FERRAND Jean Sébastien
- Mr MENU Serge
- Mr PITOUX MASSON Jean Pierre
- Mr REMOLEUR Erwan
- Mr PARANT Jean-Luc (Président du CD 08)

### Absents excusés :

- Mr FAIVRE Joël (Vice-Président)
- Mr SIMON Alain (Membre)
- Mr MICHAUDET Cyril (Membre)



Jean Pol Tourte ouvre la séance à 14h30 et remercie les membres de leur présence. Il accueille les personnes invitées et les remercie de leur présence.

Jean Pol Tourte lit son mot de bienvenue en ayant une pensée pour Eddie Potdevin qui a lourdement chuté à Loon et victime d'une amputation. Il demande au membre de signer et de laisser un petit mot d'encouragement sur un livre de la ligue.

### Embauche d'Amandine Tessier :

Michel GIRAUX évoque les horaires qu'Amandine va effectuer pendant son temps de travail. Il rappelle que le contrat d'avenir est subventionné à 75% par l'état et que la FFM paie 50% du reste. L'emploi sera subventionné pendant 5 ans dégressivement. Par la suite il sera viable, car la FFM a mis en place un système national pour reverser sur chaque licence, 15€ aux ligues. Cette somme est destinée à créer des emplois ou à aider le développement sportif. Par la suite, le reversement de 15 € passera à 25 €.

Il rappelle aussi que la secrétaire n'est pas la secrétaire de la commission de moto cross mais la secrétaire de ligue, et que si les commissions ont des tâches à lui donner, ils peuvent.

La fiche de poste ainsi que le contrat de travail circulent entre les membres et les personnes présentes.

Jean Pol TOURTE tient à remercier Michel pour tout le travail qu'il a apporté pour la création de cet emploi.

### Compte rendu du Comité Directeur précédent :

Pas de remarque, il est donc entériné.

### Code de Discipline et d'arbitrage :

Jean Marc VIGREUX a contacté Mr AMIEL pour avoir un modèle type du code de discipline et d'arbitrage. Il l'a envoyé aux membres du Comité Directeur et il demande si les personnes ont des observations à formuler. Il indique qu'il faudra modifier les statuts de la ligue.

Jean Pol TOURTE indique que la prochaine assemblée générale sera extraordinaire pour cette modification.

Ludovic DUJANCOURT demande si les statuts sont les mêmes avec une personne embauchée.

Jean Pol TOURTE répond que l'on va se renseigner pour se mettre en conformité.

Michel GIRAUX avait contacté Michel Leroy lorsqu'il a commencé à travailler sur le dossier d'embauche.

Michel SOT pense qu'il y a juste la modification du numéro de Siret.

Jean Marc VIGREUX demande une nouvelle élection, car il y reste une place.

### Point sur la trésorerie :

Michel GIRAUX a clôturé l'exercice 2014 au 30 octobre. Il y aura un excédent de 12 000 à 13 000 €.

Michel propose que l'excédent serve à prévoir un an de salaire d'avance, au cas où la Ligue aurait des problèmes financiers

Il a rendez-vous à la FFM avec Michel Leroy pour qu'il vérifie la comptabilité, Ce dernier l'a déjà regardé sommairement lors d'une précédente visite et aucun problème majeur n'était apparu.

Michel a déjà regardé pour établir un budget prévisionnel. Avec les 15€ et la part ligue sur les affiliations il devrait y avoir 25 000€ en plus. Il faudra voir à comment les répartir.

Mickaël GABREAUX demande si les 15€ reversés à la ligue viennent de l'augmentation des tarifs de licences pilotes ou si c'est une marge en moins pour la Fédération.

Michel répond que c'est uniquement à la charge du licencié.

Le Trésorier a terminé de relever les dettes dues par les clubs pour les années 2013 et 2014. Il indique qu'il ne lâchera pas l'affaire et qu'Amandine ne validera pas l'affiliation 2015 tant que les dettes ne seront pas régularisées.



Le Commissaire aux Comptes, Gérard L'EVEQUE, a passé une grande partie de la matinée avec le Trésorier. Il informe le Comité Directeur que tout lui paraît correct et que Michel a bien recadré les choses.

Michel GIRAUX précise, qu'il n'y avait pas de gros problèmes, mais juste des erreurs de saisie.

Le Commissaire aux Comptes, Gérard L'EVEQUE, informe que tout lui paraît correct et que Michel a bien recadré les choses.

Michel GIRAUX précise, qu'il n'y avait pas de gros problèmes, mais juste des erreurs de saisie.

### Compte rendu des participants au congrès fédéral :

Didier Dubois n'a pas d'informations particulières, pas de grands changements pour l'année prochaine en Enduro.

Joël Friquet informe qu'une norme n'est plus autorisée pour les dorsales, que les écrans jetables sont autorisés en moto cross mais pas en enduro ni en course de sable.

Jean Marc VIGREUX demande si la demi-lune est autorisée, et si le cache pignon est obligatoire.

Joël Friquet indique qu'ils suivent les RTS.

Philippe Seguin indique que le déterminatif Kids sera pour les 50cc. Pour les 65cc et 85cc, se sera Mini-Moto.

Une licence journée pour les Kids 50 sera au prix de 25€ afin de leur faire découvrir le sport mécanique.  
La plaquette des CASM va changer en janvier 2015, le tarif unique est à 50€.  
La fédération réfléchit sur l'examen médical afin qu'il soit valable 3 ans.

#### **Compte rendu des participants aux stages FFM :**

Michel SOT informe que les pilotes n'ont pas automatiquement leur formation d'OCP 1 car s'ils n'ont pas coché la case lors du passage de leur CASM. La qualification ne leur est pas attribuée automatiquement. En revanche, ils peuvent la demander auprès de leur ligue plus tard.

Les formateurs se serviront du nouvel outil intranet pour former les OCP. Ils sont dans l'attente de leurs résultats de la remise à niveau.

Didier DUBOIS a programmé quelques sessions

Didier LAROSE demande de faire un listing de recensement des recyclages des formations qui arrivent en fin de validité.

Jean Pol TOURTE demande que les formateurs donnent leurs dates afin qu'Amandine puisse créer un calendrier de formation.

#### **Affiliation :**

Amandine TESSIER n'a pas reçu par le site intranet beaucoup de demande.

Jean Pol TOURTE demande si les personnes ont des questions à poser à Amandine ou Michel concernant le nouvel outil intranet.

Patrick RAGUET demande si un club peut faire un règlement global de ses licences officielles.

Michel GIRAUX et Amandine TESSIER répondent que oui, si elles sont saisies par le club.

#### **Vie de la ligue :**

##### **Situation ufolep :**

Ludovic DUJANCOURT évoque oralement le calendrier ufolep avec 12 courses. Il informe également que certains clubs ufolep ont changé d'assureur. Le club est assuré mais pas un pilote ffm car les terrains ufolep n'ont pas été visités par l'expert sécurité.

Michel GIRAUX aborde le sujet des courses sauvages, en expliquant qu'il y a une course sauvage qui a eu lieu en Haute-Marne. Mr Amiel a fait déplacer le représentant CDSR, et a informé la préfecture pour expliquer ce qui s'est passé. Ils sont en attente de réponse de la Préfecture sinon il y aura des suites.

Ludovic DUJANCOURT indique qu'il a vu les affiches des essais de certaines concessions. Elles indiquaient la présence de buvettes, de courses à l'Américaine, et de tenues offertes aux 3 premiers.

#### **Assemblée Générale :**

Jean Pol TOURTE rappelle le lieu Semoutiers et la date 24 Janvier 2015. Elle sera électorale et extraordinaire si besoin.

Il y a 3 places libres au Comité Directeur.

Les statues devront être modifiées pour indiquer une fourchette du nombre de personnes à siéger au Comité Directeur.

Des places sont aussi à pourvoir aux commissions de moto cross, d'enduro et de trial, et aux collègues éducatifs, commissaires, chronométrage.

Michel évoque que suite au décès de Nathalie Tessier, les modifications doivent être faites en préfecture.

Jean Pol TOURTE demande que 3 sujets soient ajoutés au règlement intérieur.

#### **Bulletin de Ligue 2015 :**

Jean Pol TOURTE indique que c'est l'une des premières tâches qu'Amandine sera amené à faire.

Mickael GABREAUX demande si un format numérique ne serait pas plus adapté que le format papier du Bulletin de Ligue.

Vote :

8 pour le format numérique

3 pour le format papier

Philippe DUPUIS est pour le format numérique mais aimerait que l'ancien site de la Ligue soit supprimé car l'administrateur donne des informations, souvent inexactes, sur sa commission.

Amandine va préparer une lettre recommandée avec accusé de réception à Mr SANZEY pour la fermeture du site.

### Pub Ligue et Dirigeants :

Sweats et Polos : Jean Marc VIGREUX s'est renseigné pour des devis sur des polos avec le logo de la Ligue, et les marquages Officiels.

Mickael GABREAUX demande s'il ne peut pas trouver plus de choix un t-shirt, un polo, un blouson pour pouvoir être reconnu par tous les temps.

Emilie RONFLETTE à demander à Jean Marc pour des gilets fluo marqués encadrement éducatif, pour les distribuer à chaque courses a des parents de pilotes, afin d'encadrer les éducatifs sur le terrain. Les gilets fluo non rendu par un parent entraineront l'annulation des points de la journée de son enfant.

Les Membres du Comité Directeur sont favorables à cette demande.

Banderoles, autocollants : Jean Pol TOUTRE s'occupe de faire des devis.

### Formation 1<sup>er</sup> secours :

Le temps de formation est fixé à 7h. Le tarif est de 45€ par personne. Michel GIRAUX se charge de faire une demande de subvention.

La tenue des formations seraient préférable en Janvier ou Février, avant le début de saison.

Amandine TESSIER enverra des mails pour recenser les personnes intéressées.

### Commission de Moto-Cross :

Laurent CHAPLAIN évoque l'augmentation de l'indemnité des commissaires, délégués, adjoint et directeur de course.

Les noms des catégories ont été changés suite à l'arrivée de la licence unique.

Les dirigeants du MCCA 2 demandent une subvention pour leur manifestation qui s'est déroulée sur deux jours.

Vote de la Commission de Moto-Cross

Pour : 7 - Abstention : 2 - Contre : 4

Vote du Comité Directeur

Pour : 8 - Abstention : 2 - Contre : 3

Le MCCA 2 devra envoyer ses comptes de l'association au trésorier pour leur manifestation.

Michel GIRAUX pense qu'une subvention devrait être donnée aux organisateurs de Championnats de France car ce sont des manifestations importantes qui méritent d'être récompensées financièrement.

Pascal RONGIARD prend la parole et dit qu'il n'avait pas le règlement pour la saison 2014 lorsqu'il a posé la date sur deux jours. C'est la raison pour laquelle il le conteste envers la commission de moto-cross qui a modifié son règlement.

Jean Pol TOURTE expose le problème entre Arden Moto Passion et le MCCMA. Suite à la programmation d'une course sur prairie à BUZANCY par le MCCMA, le Président de la ligue a reçu une lettre (voir en annexe) du Président d'AMP, menaçant d'annuler son enduro si la prairie était maintenue.

Erwan REMOLEUR explique que l'enduro est implanté depuis longtemps à BUZANCY et que 2 épreuves dans la même localité, même à 2 mois d'écart, provoqueraient des réactions négatives de la population, surtout au niveau du bruit.

Jean Pol TOURTE pense que ce problème entre 2 clubs n'est pas du ressort du Comité Directeur, compte tenu qu'il n'y a, ni concurrence de date, ni concurrence de discipline.

Patrick RAGUET défend l'enduro, car c'est beaucoup de préparation. Au cours de son intervention, il s'en prend très violemment au club voisin et à ses dirigeants.

### Commission d'Enduro :

Didier DUBOIS indique la modification liée à la demande des pilotes. Remise en place des réclamations avec les 75 € et la lettre correspondante. Il explique qu'avec la NCO, les pilotes devront s'inscrire en L1, L2 et L3 pour l'année. Il faudra voir avec FFC Timing pour les recadrer suite aux prises de décision.

Didier Dubois est pour l'augmentation des inscriptions des pilotes, car il y a de très gros frais à engager pour les clubs.

50€ le moins cher et 58€ le plus cher.

160€ pour deux jours.

Les pilotes sont obligés de s'inscrire sur le site.

### Commission de Trial :

Philippe DUPUIS prend la parole. Le Championnat de Champagne 2014 est clôturé avec 17 pilotes classés.

Jean Pol TOURTE évoque une nouvelle fois le problème de crédibilité des championnats de cette discipline. 7 titres de champions pour 17 participants, c'est déontologiquement immoral. D'autant plus que dans 5 catégories, il n'y a qu'un seul classé, qui bien souvent, n'a fait qu'une ou deux épreuves sur les 6 au calendrier.

Philippe Dupuis n'est pas d'accord de supprimer les titres car ils sont tous classés, et propose de mettre un nombre minimum de pilotes classés dans la catégorie pour attribuer un titre de champion. Il est impossible de supprimer le nombre de catégorie en raison du nombre très faible des épreuves trial organisés en champagne. Il est donc obligé de se rapprocher des ligues limitrophes.

Philippe Dupuis propose que 3 pilotes soient classés au minimum dans une catégorie pour prétendre à un titre de champion de champagne, il en parlera avec les membres de sa commission.



### Collège Technique :

Joël FRIQUET envoie le règlement 2015 prochainement à Amandine TESSIER. Il va voir avec Didier afin d'obtenir la même salle pour une formation OCP et OCT.

2 personnes ont arrêté d'officialiser par manque de temps.

### Collège des Commissaires :

Marcel GOURDET remarque le manque de commissaires sur certaines épreuves, et informe que tout est fait pour le mieux.

Une réunion du collège est fixée le 16 Janvier 2015, sûrement à Vouziers.

Le quorum n'étant plus atteint suite au départ de plusieurs membres, Jean Pol TOURTE clôture la séance à 18h00.



## Compte rendu de la réunion de la Commission de Moto-Cross Le 29 Novembre 2014 à Cauroy les Hermonville

- Mr CHAPLAIN Laurent (Président)
- Mr SEGUIN Philippe (Vice-Président)
  - Mr DELANDHUY Jean-Noël (Membre)
  - Mr DUJANCOURT Olivier (Membre)
  - Mr GABREAUX Mickaël (Membre)
  - Mr GOURDET Marcel (Membre)
  - Mr LAROSE Didier (Membre)
  - Mr VIGREUX Jean Marc (Membre)
  - Mme RONFLETTE Emilie (Membre)
  - Mr COLLADO Anthony (Membre)
  - Mr PLAQUIN Xavier (Membre)
  - Mr RONGIARD Pascal (Membre)
  - Mr FREREBEAU Jean Pierre (Membre)

### Invités :

- Mr TOURTE Jean Pol (Président de la LMCA)
- Mr GIRAUX Michel (Trésorier de la LMCA)
- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)

### Absents excusés :

- Mr FAIVRE Joël (Membre)
- Mr SIMON Alain (Membre)



Laurent CHAPLAIN ouvre la séance à 9h30 et remercie les personnes présentes.

### Projet règlement moto-cross 2015 :

Mickaël GABREAUX relit le projet du règlement moto cross pour informer les membres absents lors de la précédente réunion des modifications.

Didier LAROSE demande si l'on peut trouver une solution, pour d'éviter que les pilotes obligés de s'inscrire en catégorie « Championnat » ne puissent pas faire exprès de rater leurs chronos pour rouler en série 2, alors que leur niveau est plus fort que la deuxième série.

Mickael GABREAUX lui répond que ce pilote n'aura pas de récompense même s'il gagne car en série 2, car les pilotes ne sont plus récompensés et que les points qui lui seront attribués seront faibles, parce que la plupart des pilotes qui sont dans son championnat seront qualifiés dans la série 1.

#### Mini-Motocross :

Philippe SEGUIN annonce la suppression d'une série et du gain de temps, grâce aux fusions des catégories Kids 65 et Kids 85cc (1<sup>ère</sup> année) d'une part et 85 Ligue + 85 kids (2<sup>ème</sup> année) d'autre part.

Didier LAROSE demande si cette règle est validée avec la Fédération.

Philippe SEGUIN répond que oui, mais il souhaite que les clubs jouent le jeu et fassent l'effort de prendre l'éducatif, afin qu'ils ne soient pas exclu au détriment de la catégorie espoirs.

Jean Marc VIGREUX demande si un pilote qui a un niveau plus haut lors de la séance chronos, pourra monter dans la catégorie du niveau supérieur.

Emilie RONFLETTE et Philippe SEGUIN lui répondent que non, le pilote qui sera inscrit dans sa catégorie en début de saison devra y rester jusqu'à la fin.

#### Motos-Anciennes :

Laurent CHAPLAIN demande à Marcel GOURDET ce qu'il pense du Trophée Motos-Anciennes.

Marcel GOURDET répond que l'inscription est trop chère pour les courses, car le nombre de pilotes est faible et il faut aller les chercher dans les ligues limitrophes pour avoir un plateau correct. Il demande donc si un tarif unique pour leur catégorie pourrait être accordé ?

Mickael GABREAUX et Laurent CHAPLAIN répondent que le règlement est le même pour tous et que les tarifs ont été uniformisés afin de faciliter les choses. Donc, il ne serait pas normal de changer les prix des engagements.

Philippe SEGUIN propose que les motos anciennes abandonnent le trophée et fassent un national afin de laisser libre choix aux organisateurs pour tout : Tarif, taxe des hors délai, prix des hors ligue.

Marcel Gourdet est d'accord pour abandonner le trophée et proposer le national afin d'éviter les problèmes de cette saison. Cela permettra aux pilotes de s'inscrire au format papier.



Attribution des numéros :

Mini Moto-Cross 85 A : n°51 à 99

Espoirs : n°1 à 50 Paire : Minimes - Impaire : Cadets

Mini Moto-Cross 65 : n°51 à 99

Mini Moto-Cross 85 B: n°1 à 50

Pas de changement pour les catégories Championnat et Trophée

Hors ligue – Hors championnat : 900 à 999.

La date du retour des transpondeurs sera respectée l'année prochaine.

Mickael GABREAUX rappelle que les séries 125 ou Open doivent se suivre pour les essais libres et chronométrés. Les délégués doivent veiller au respect de cette mesure le jour de la manifestation.

Evocation des points des points de Championnat de France :

Jean Marc VIGREUX aborde le sujet du vote lors de la réunion précédente. Il ne trouve pas normal que les membres soient revenus sur leur vote.

Mickael GABREAUX lui répond que le vote était intervenu trop tôt et que les membres n'avaient eu assez de temps pour converser sur le sujet. C'est pour cela qu'ils sont revenus sur le vote.

Le pilote qui participe à un championnat de France devra obligatoirement communiquer ses résultats à la secrétaire de ligue, dans la semaine qui suit, afin que sa moyenne soit mise à jour pour l'épreuve suivante. S'il ne le fait pas, il ne marquera aucun point en championnat de champagne.

Michel GIRAUX indique que la personne embauchée n'a plus les licences à passer, donc sa charge de travail est diminuée. En conséquence, il serait normal que ce soit elle qui s'occupe des classements et non une personne bénévole.

Mickael GABREAUX répond qu'il partage l'avis de Michel mais que la commission de moto-cross ne voulait pas refuser les bonnes volontés.

Autres points du règlement :

Ludovic DUJANCOURT demande que sur le règlement, soit stipulé, que les transpondeurs doivent être fixés sur la moto.

Mickael GABREAUX pense que c'est logique et il ne faut pas le stipuler.

Emilie RONFLETTE informe que la zone panneautage n'est pas toujours bien placée et que les personnes qui paient pour la licence LAP, aimeraient bien payer pour une zone correcte.

Mickael GABREAUX répond que la licence sert à assurer la personne s'il arrive un sinistre. S'il y avait une zone correcte partout, il faudrait n'y laisser entrer que les personnes ayant une LAP .

Didier LAROSE demande que la réunion de jury soit rendu obligatoire avant le début de la manifestation.

Aides financières pour les organisateurs :

La commission a décidé, à la réunion de Laval sur Tourbe, que la seconde épreuve régie par la commission de Moto-Cross, organisé par un club de la Ligue recevra une subvention de 500€



Jean Pol TOURTE demande, avec l'accord du Trésorier de la Ligue, que les commissaires soient défrayés à 30 € à la place de 27 € et que les délégués, directeur de course adjoint et le responsable commissaire passent à 45 €. Le directeur de course recevra 60 €.

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 13

Accepté à l'unanimité

Ludovic DUJANCOURT demande si les prairies comptent dans le championnat moto cross ou non.

Jean Marc VIGREUX demande à Jean-Pol TOURTE, si les prairies inscrites par le MCCMA auront vraiment lieu.

Jean Pol TOURTE répond qu'il ne sait pas, en raison du problème rencontré avec Arden Moto Passion. Il précise qu'il ne comprend pas où est le problème puisque le maire et le Président de la zone industrielle concernée ont donné leurs accords pour les deux courses, la prairie et l'enduro.

Les membres de la commission ne pensent pas qu'un trophée de prairie puisse être organisé, car le nombre de prairie est trop peu élevé pour établir un classement.

La décision n'est pas définitive.

La Commission de Moto-Cross établit la liste de notoriété pour la Saison 2015.

Laurent CHAPLAIN clôture la séance à 12h30.



## Compte-rendu de la réunion des OCT LMCA 2014.

La réunion des Commissaires Techniques de la Ligue de Champagne-Ardenne a eu lieu le 29 novembre 2014 à Cauroy-les-Hermonville.



Nous avons fait cette réunion grâce à Jean-Marc VIGREUX qui a pu nous avoir une salle.

Pascal Rousseaux et Edwige Rousseaux nous ont rejoint après une année d'absence.

Ordre du jour de notre réunion :

- La saison 2014 très bien passée.
- **Evolution réglementaire suite au congrès FFM :**
- Equipement : La norme EN 1621-1 n'est plus autorisée.
- Contrôle préliminaire niveau sonore des machines 2015 : limite réglementaire en Moto-cross 113 db tolérance 2db donc 115 db.
- Les OCT appliqueront le RTS de la discipline concernée.
- Moto-cross et quad un segment protégeant la chaîne et la sortie de boîte de vitesses est autorisé.
- Une formation OCT1 aura lieu le 20 décembre 2014 à Chamery.
- Les frais de Commissaires Techniques sont passés de 27 € à 30 € et de 35 € à 40 € sur décisions du Comité Directeur de la Ligue.
- Pour des raisons personnelles Dany Canesso et Magali Tépinié ont quitté le Technique .
- Deux nouveaux OCT à la formation OCT 1 Lauri Poissonnier du MC Mailly le Camp et Eric Gibout du MC du Plateau de Rocroi.

Mr Joël FRIQUET.  
Président du Collège Technique LMCA.

**Désignation Commissaire Technique 2015**

**Quinze jours avant l'épreuve le responsable Technique prend contact avec l'organisateur : horaires, règlement particulier, liste des concurrents et hébergement ci lieu.**

Date	Manifestation	Lieu	Club	Responsable Technique	Adjoint Technique
24/01/2015	A,G	CHAUMONT	Chaumont Enduro 52	Tous	
22/02/2015	Enduro-Sprint	VATRY	MVCC	J,P,Pitoux Masson	Rémi Dillet
08/03/2015	Course sur Prairie	BUZANCY	MC CHARLEVILLE	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux
15/03/2015	Moto-Cross	Sainte-Ménéhould	TEAM MX MENU	Serge MENU Marc Lambert	Pascal et Eswege Rousseaux Coralie Hazard
22/03/2015	Moto-Cross	Moulin Saint-Hubert	AMP	Laurent Noiret	Jean-Luc Parant Peter Nauheimer
06/04/2015	Moto-Cross	Champignol Mondeville	MC Champignolais	J,P,Pitoux Masson	Lauri Poissonnier
19/04/2015	Moto-Cross	Bogny sur Meuse	MCCharleville	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux
26/04/2015	Moto-Cross CF	La Neuville aux Joutes	MC Pavillon	Désignation FFM	
01/05/2015	Moto-Cross	Poulangy	MC Haut_Mamais	J,S,Ferrand	Jean-Francois Colson Jean Husson
03/05/2015	Enduro ZUE	BUZANCY	AMP	Laurent Noiret	J.Luc Parant Peter Nauheimer
08/05/2015	Moto-Cross	Hermouville	MCCA Hermouville	Serge MENU	Marc Lambert Coralie Hazard
10/05/2015	Enduro ZUE	Epernay	MC Epernay	Remi Dillet	J.Luc Parant
14/05/2015	Moto_Cross	Fresne les Reims	UMMarnes	J,P,Pitoux Masson	Marc Lambert Coralie Hazard Pascal et Edwige Rousseaux
17/05/2015	Moto-Cross	Taillette	MC Buttes de Bouregard		
31/05/2015	Moto_Cross	Manre	MC Manre	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux
31/05/2015	Enduro-ZUE	Rocroi	MCP Rocroi	Laurent Noiret	Jean-Luc Parant Peter Nauheimer
06&07/06/15	Moto-Cross CF	Montgueux	UMAube	Désignation FFM	Serge Menu Marc Lambert J,S,Ferrand Jean Husson
13&14/06/15	Enduro CF		AMC Gye en Champagne	Désignation FFM	Jean Husson
13&14/06/15	Endurance TT Quad	Goncourt	Chaumont Enduro 52	Sébastien Jacot	
21/06/2015	Moto-Cross	Domaine de Foolz	Domaine de Foolz	Serge Menu	Marc Lambert
28/06/2015	Endurance TT	VATRY	MVCC	J,P,Pitoux Masson	Remi Dillet
28/06/2015	Trial	Montherné	MCP Rocroi	Laurent Noiret	Jean-Luc Parant Peter Nauheimer
4&5/07/15	24 H Moto-Rétro	Les Riceys	MC Les Riceys	Rémi Dillet	Jean Husson
05/07/2015	Moto-Cross	Sommauthie	AMC Sommathie	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux Coralie Hazard
11/07/2015	Moto-Cross Noct	Le Chene	MC3C		
18/07/2015	Moto-Cross Noct,	Sainte-Ménéhould	TEAM MX MENU	Serge Menu	Marc Lambert
26/07/2015	PIT BIKE CF	Loches/Ource	MX TEN PIT	Désignation FFM	Serge Menu
09/08/2015	Moto-Cross	St Just Sauvage	MCCA 2	J,P,Pitoux Masson	Remi Dillet
15/08/2015	Moto-Cross	Mailly le Camp	MC Mailly le Camp	J,P,Pitoux Masson	Lauri Poissonnier
22/08/2015	Supercross	Semoutier	MC Haut Mamais	J,S,Ferrand	Jean Husson Jean- Francois Colson
23/08/2015	Course sur Prairie	Chemery/Bar	MC Charleville	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux
30/08/2015	Moto-Cross	Menil Saint Loup	MX2J		
30/08/2015	Endurance TT	La Besace	AMP	Laurent Noiret	Jean-Luc Parant Peter Nauheimer
06/09/2015	Moto-Cross	Taillette	MC Buttes de Bouregard		
12&13/09/15	Endurance TT	Suzannecourt	Team Eburo Passion	J,S,Ferrand	Jean Husson
20/09/2015	Endurance TT	Les Riczes	MCP Rocroi	Laurent Noiret	Jean -Luc Parant Peter Nauheimer
18/10/2015	Trial	Vertus	MC Epernay	Rémi Dillet	Serge Menu Jean- Luc Parant
25/10/2015	Endurance TT	Essoyes	MC Les Riceys	J,S,Ferrand	Jean Husson

Feu2

Au-delà de 60kms (domicile au lieu de la manifestation), les frais d'hébergement seront pris en charge par la Ligue.

Hébergement chambre avec petit déjeuner 50 euros (sur justificatif).

**Frais Commissaires Techniques LMCA :**

40euros début des contrôles la veille de 15 à 19 heures plus la journée de l'épreuve jusqu'à la fin de la réunion du Jury.

30 euros le jour de l'épreuve à partir de 7 heures jusqu'à la fin de la réunion du Jury.

Décision du Comité Directeur LMCA le 29 novembre 2014 à Cauroy les Hermouville.



CALENDRIER <b>PROVISoire</b> 2015 MOTO CROSS ET PRAIRIE au 08/12/2014 (Tout peut encore changer à l'intérieur des catégories)													
DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB	CATEGORIES								Trophée	Autres
				Open A	Open B	125 A	125 B	Champ	Champ	Champ	Kid 50cc		
								Espoir 85	Mini MC 85 A	Mini MC 85 B			
15-mars	MOTO CROSS	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	X	X	X	X				X		
22-mars	MOTO CROSS	Moulin St Hubert	AMP	X			X		X				Motos Anciennes et Sides
06-avr	MOTO CROSS	Champignol	MC Champignol	X	X	X	X	X					
19-avr	MOTO CROSS	La Neuville aux Joutes	MC Pavillon	X	X	X	X	X					Quad open
26-avr	MOTO CROSS	Bogny sur Meuse	MCCMA	X	X	X	X	X					
01-mai	MOTO CROSS	Poulangy	MC HT Marnais	X	X	X	X	X					Motos anciennes ?
08-mai	MOTO CROSS	Hermonville	MCCA Hermonville	X		X		X					National A et B
14-mai	MOTO CROSS	Fresne les Reims	UM Marne					X		X	X		National quad.
17-mai	MOTO CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard		X	X	X			X	X		National Open
31-mai	MOTO CROSS	Manre	MC Manre	X	X	X	X	X		X			
06-juin	MOTO CROSS	Montgueux	UM Aube		X								CF Cadet + INTERLIGUE 125cc
07-juin				X									
21-juin	MOTO CROSS	Fooltz	AS Domaine de Fooltz	X	X	X		X					Quad open
05-juil	MOTO CROSS	Sommauthe	AMC Sommauthe	X	X	X	X			X			
11-juil	MOTO CROSS	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	X	X	X	X	X					Nocturne
19-juil	MOTO CROSS	Le chêne	MC 3 C		X	X		X			X		Vieille motos + National
09-août	MOTO CROSS	St Just Sauvage	MCCA 2	X	X	X	X	X					
15-août	MOTO CROSS	Mailly le Camp	MC Mailly le Camp	X	X	X	X	X					Vielles motos
22-août	SUPER-CROSS	Semoutiers	MC HT Marnais										
30-août	MOTO CROSS	Menil St Loup	MX2J	X	X	X	X	X					
06-sept	MOTO CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard	X	X	X	X	X					MOTOS ANCIENNES ZUE
			<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>14</b>		<b>5</b>	<b>3</b>		

**Modifié récemment**

# CALENDRIER **PROVISOIRE 2015** au 08/12/2014

DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB	N° FFM de l'épreuve
10-janv.	CASM	Fresne les Reims	UM Marne	X
24-janv	ASSEMBLEE GENERALE	Semoutiers	Chaumont Enduro 52	X
15-févr	CASM	Sommauthe	AMC Sommauthe	X
22-févr	Enduro Sprint	Vatry	MVCC	483
01-mars	Stage kids			X
15-mars	MOTO-CROSS	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	652
22-mars	MOTO-CROSS	Moulin Saint Hubert	AMP	155
06-avr	MOTO-CROSS	Champignol lez Mondeville	MC Champignolais	
12-avr	TRANSCAMPENOISE	Epernay	MC Epernay	
12-avr	RALLYE TOURISTIQUE	Epernay	MC Epernay	
19-avr	MOTO-CROSS	Bogny sur Meuse	MC Charleville	657
26-avr	MOTO-CROSS – CF ?	La Neuville aux Joutes	MC Pavillon	
01-mai	MOTO-CROSS	Poulangy	MC Haut Marnais	157
03-mai	ENDURO ZUE	Buzancy	AMP	156
08-mai	MOTO-CROSS	Hermonville	MCCA Hermonville	158
10-mai	ENDURO	Epernay	MC Epernay	159
14-mai	MOTO-CROSS	Fresne les Reims	UM Marne	160
17-mai	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard	484
31-mai	MOTO-CROSS	Manre	MC Manre	
31-mai	ENDURO ZUE	Rocroi	MCP Rocroi	161
6 et 7 Juin	MOTO-CROSS CF Cadet INTER LIGUE	Montgueux	UM Aube	162
13 et 14 Juin	CF ENDURO	Bar/Seine	AMC Gye en Champagne	656
13 et 14 Juin	TRANSARDENNAISE	Charleville	MC Charleville	
13 et 14 Juin	ENDURANCE TT QUAD	Goncourt	Chaumont Enduro 52	653
21-juin	MOTO-CROSS	Domaine de Foolz	AS Domaine de Foolz	
28-juin	ENDURANCE TT	Vatry	MVCC	482
28-juin	TRIAL	Monthermé	MCP Rocroi	163
4 et 5 juillet	24 H MOTO RETRO	Les Riceys	MC Les Riceys	486
05-juil	MOTO-CROSS	Sommauthe	AMC Sommauthe	164
11-juil	MOTO-CROSS NOCTURNE	Le Chene	MC3C	481
11-juil	DEFILMANIA	Epernay	MC Epernay	X
18-juil	MOTO-CROSS NOCTURNE	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	
26-juil	PIT BIKE	Loches/Ource	CF MX Ten Pit	655
9 Aout	MOTO-CROSS	St Just Sauvage	MCCA 2	
15 Aout	MOTO-CROSS	Mailly le Camp	MC Mailly le Camp	
22-aout	SUPERCROSS	Semoutiers	MC Haut Marnais	
30 Aout	MOTO-CROSS	Menil Saint Loup	MX2J	658
30 Aout	ENDURANCE TT	La Besace	AMP	165
06-sept	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard	485
06-sept	ENDURO	Chaumont	Chaumont Enduro 52	654
12 et 13 Septembre	ENDURANCE TT	Suzannecourt	Team Enduro Passion	
20-sept	ENDURANCE TT	Les Riezes	MCP Rocroi	166
27 septembre	ENDURANCE TT	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	650
11-oct	TRIAL	Vertus	MC Epernay	167
24-oct	CASM	Vertus	MC Epernay	X
25-oct	ENDURANCE TT	Essoyes	MC Les Riceys	487
6 Decembre	TELETHON	Epernay	MC Epernay	X

**Nouveau ou modifié  
recemment**

# CALENDRIER **GLOBAL LIGUE 2015** au 08/12/2014

DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB ou RESPONSABLE
19/12/2014	TRIAL : Réunion Commission	IP TEC à Reims	DUPUIS Ph.
20/12/2014	Formation OCT 1	Chamey	FRIQUET J.
09/01/2014	VITESSE, TOURISME, RALLYES Réunion Commission	Tinqueux Buffalo	FRIQUET J.
10-janv.	CASM	Fresne les Reims	UM Marne
16-janv.	COMMISSAIRES : Réunion collège	Vouziers (à confirmer)	GOURDET M./SIMON A.
17-janv.	Formation ODC + OCS Enduro	Rocroi	DUBOIS D.
24-janv	ASSEMBLEE GENERALE	Semoutiers	Chaumont Enduro 52
15-févr	CASM	Sommauthe	AMC Sommauthe
20-févr	Formation commissaire de piste		LAROSE D.
22-févr	Enduro Sprint	Vatry	MVCC
01-mars	Stage kids		
07-mars	ENDURO : Réunion Commission		DUBOIS D.
15-mars	MOTO-CROSS	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou
22-mars	MOTO-CROSS	Moulin Saint Hubert	AMP
06-avr	MOTO-CROSS	Champignol lez Mondeville	MC Champignolais
12-avr	TRANSHAMPENOISE	Epernay	MC Epernay
12-avr	RALLYE TOURISTIQUE	Epernay	MC Epernay
19-avr	MOTO-CROSS	Bogny sur Meuse	MC Charleville
26-avr	MOTO-CROSS – CF ?	La Neuville aux Joutes	MC Pavillon
01-mai	MOTO-CROSS	Poulangy	MC Haut Marnais
03-mai	ENDURO ZUE	Buzancy	AMP
08-mai	MOTO-CROSS	Hermonville	MCCA Hermonville
10-mai	ENDURO	Epernay	MC Epernay
14-mai	MOTO-CROSS	Fresne les Reims	UM Marne
17-mai	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard
31-mai	MOTO-CROSS	Manre	MC Manre
31-mai	ENDURO ZUE	Rocroi	MCP Rocroi
6 et 7 Juin	MOTO-CROSS CF Cadet INTER LIGUE	Montgueux	UM Aube
13 et 14 Juin	CF ENDURO	Bar/Seine	AMC Gye en Champagne
13 et 14 Juin	TRANSARDENNAISE	Charleville	MC Charleville
13 et 14 Juin	ENDURANCE TT QUAD	Goncourt	Chaumont Enduro 52
21-juin	MOTO-CROSS	Domaine de Foolz	AS Domaine de Foolz
27-juin	ENDURO : Réunion Commission		DUBOIS D.
28-juin	ENDURANCE TT	Vatry	MVCC
28-juin	TRIAL	Monthermé	MCP Rocroi
4 et 5 juillet	24 H MOTO RETRO	Les Riceys	MC Les Riceys
05-juil	MOTO-CROSS	Sommauthe	AMC Sommauthe
11-juil	MOTO-CROSS NOCTURNE	Le Chene	MC3C
11-juil	DEFILMANIA	Epernay	MC Epernay
18-juil	MOTO-CROSS NOCTURNE	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou
26-juil	PIT BIKE	Loches/Ource	CF MX Ten Pit
9 Aout	MOTO-CROSS	St Just Sauvage	MCCA 2
15 Aout	MOTO-CROSS	Mailly le Camp	MC Mailly le Camp
22-août	SUPERCROSS	Semoutiers	MC Haut Marnais
30 Aout	MOTO-CROSS	Menil Saint Loup	MX2J
30 Aout	ENDURANCE TT	La Besace	AMP
06-sept	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard
06-sept	ENDURO	Chaumont	Chaumont Enduro 52
12 et 13 Septembre	ENDURANCE TT	Suzannecourt	Team Enduro Passion
19-sept	ENDURO : Réunion Commission		DUBOIS D.
20-sept	ENDURANCE TT	Les Riezes	MCP Rocroi
27 septembre	ENDURANCE TT	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou
11-oct	TRIAL	Vertus	MC Epernay
24-oct	CASM	Vertus	MC Epernay
25-oct	ENDURANCE TT	Essoyes	MC Les Riceys
07-nov	ENDURO : Réunion Commission		DUBOIS D.
6 Decembre	TELETHON	Epernay	MC Epernay

## TRIAL

Bonsoir à tous,

Comme convenu lors de notre dernière réunion, je vous propose de nous réunir avant la fin de l'année pour entériner plusieurs décisions concernant 2015. La commission aura donc lieu le **19 Décembre à 18H30** et se déroulera chez **IP TEC 13,rue Roland Coffignot à REIMS** (merci à Olivier qui met son local à notre disposition).

Ordre du jour :

- validation du règlement 2015 suite au comité directeur du 29 Novembre
- validation du calendrier 2015 (suite aux récents changements de date)
- élections du responsable de l'école de trial pour 2015
- réponses aux propositions de G BRUGNON
- présentation d' Amandine TESSIER nouvelle embauchée à la LMCA
- questions diverses

L'ordre du jour n'étant pas trop chargé, nous devrions finir assez tôt . Merci de me confirmer votre présence SVP

Sportivement,

Philippe DUPUIS

*Président de la commission Trial LMCA*

-----

## ENDURANCE TT

### CALENDRIER CHAMPIONNAT DE CHAMPAGNE D'ENDURANCE 2015

DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB
13 et 14 Juin ?	ENDURANCE TT	Goncourt	Chaumont Enduro 52
28-juin	ENDURANCE TT	Vatry	MVCC
23 Aout ?	ENDURANCE TT	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou
30 Aout	ENDURANCE TT	La Besace	AMP
12 et 13 Septembre	ENDURANCE TT	Suzannecourt	Team Enduro Passion
20-sept	ENDURANCE TT	Les Riezes	MCP Rocroi
25 Octobre ?	ENDURANCE TT	Essoyes	MC Les Riceys





## **LE PROBLEME BUZANCY (ARDEN MOTO PASSION – MC CHARLEVILLE**

**Mi-novembre, le MC Charleville-Mézières inscrit une prairie à BUZANCY au calendrier 2015.**

**2 Jours plus tard, réaction du Président d'AMP : UNE LETTRE AU PRESIDENT DE LA LIGUE.**



# ***MOTO-CLUB ARDEN' MOTO PASSION***

Monsieur le Président,

Le moto Club ARDEN'MOTO PASSION a inscrit son traditionnel enduro de BUZANCY au calendrier 2015 de notre ligue.

Cette manifestation devrait avoir lieu le 03 mai 2015.

Bénéficiant d'une notoriété certaine, cette épreuve est attendue par les compétiteurs du quart Nord Est de la France et participe à entretenir la bonne réputation de notre Ligue.

Toutefois, les difficultés pour organiser une telle épreuve sont réelles.

Nous rencontrons effectivement d'importants problèmes pour obtenir les autorisations de passages nécessaires.

De plus, et c'est l'objet de ce présent courrier, nous craignons d'être contraints d'abandonner notre organisation car nous constatons avec stupeur, qu'une course sur prairie est prévue à BUZANCY en mars 2015 !

Ce lieu est le berceau de notre Enduro.

Fortement ancrés dans cette zone, nous connaissons la fragilité des relations avec les riverains et nous sommes conscients que la réalisation de deux courses de motos, sur ce même village et dans la même parcelle (surface gérée par la 2C2A destinée à une de nos spéciales), serait fatale pour l'avenir.

Nous sommes donc contraints à vous demander de statuer sur ce problème.

En d'autres termes, notre Enduro n'aura pas lieu si cette prairie demeure.

Nous sommes certains que vous ne manquerez pas de mesurer l'impact que pourrait avoir d'une telle annulation sur notre association.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Moto Club ARDEN'MOTO PASSION.

## LA REPONSE DU PRESIDENT DU MC CHARLEVILLE

Bonjour,

Voici en pièce jointe, au format pdf, la réponse que j'avais préparée pour Monsieur DELSAUT, suite au vote unanime de notre comité, lors de notre réunion du 27 novembre en soirée.

Mais suite un message vocal de mon ami Jean-Pol TOURTE, en panique, très surpris et choqué après la réunion de ligue du samedi, où il s'est fait agressé verbalement, et après avoir longuement conversé ensemble, j'ai, à nouveau, consulté mon comité par mail, en leur expliquant la situation. Lors de cette réunion, le Président de la Ligue a été insulté par une personne buttée, fanatique et sectaire. Suite à ces propos et après réflexion, Jean-Pol m'a dit : « je te finis le dossier, mais tu ne me verras pas le jour de la course, il y avait trop de haine dans ses yeux ».

Voici le résultat de cette consultation :

- 10 voix pour l'annulation de la prairie de BUZANCY
- 7 voix pour l'organiser.

La Prairie de BUZANCY est donc annulée.

Une seule épreuve ne pouvant constituer un trophée, celle de CHEMERY, programmée fin août ne pourra être viable. Elle est donc elle aussi annulée.

Contrairement à AMP, qui joue leur enduro sur la décision d'une personne ou d'une poignée, je me range derrière la majorité de mon comité et vous annonce officiellement que nous n'organiserons pas de course sur prairie sur la saison 2015, chacun pourra apprécier à son niveau.

Peut-être que les sages de mon comité ont raison de ne pas s'engager dans une guerre où le monde motocycliste n'en sortirait pas grandi aux yeux du maire de la commune, de la communauté de commune (2C2A) et de bien d'autres, sans doute.

Cela en surprendra peut-être quelques-uns, qui me connaissent en tant que pilotes depuis 35 ans et président de club depuis 25, mais, si je n'ai pas suivi le 1<sup>er</sup> vote unanime de mon comité, c'est uniquement par amitié avec Jean-Pol et en fonction de sa position très délicate, dû à ses mandats de Président de ligue et de vice-président de notre club. Chacun pourra apprécier notre décision à sa juste valeur, devant un ultimatum qui n'avait aucune légitimité.

En espérant que les enduristes puissent pleinement apprécier cette épreuve d'enduro à BUZANCY et que chaque pilote enduriste, cross ou autres soit informés de cette malheureuse affaire par tout moyen à votre convenance.

Ci joint la lettre envoyée à la ligue par laquelle tout a commencé.

Cordialement.

Gérald DEREGARD

## LA LETTRE QU'IL N'A PAS ENVOYE

Bonjour,

Aucune réponse à apporter à ce courrier, mais parlons-en quand même.

C'est votre problème, extrait de votre courrier adressé au Président de la Ligue.:

« Nous sommes donc contraints à vous demander de statuer sur ce problème.

En d'autres termes, notre Enduro n'aura pas lieu si cette prairie demeure. »

C'est donc bien votre choix.

Personnellement, j'ai vu Monsieur Guy BOIZET, maire de BUZANCY, dimanche 23 novembre, il m'a certifié qu'il vous donnerait sans aucun souci l'autorisation pour votre spéciale sur la parcelle de la 2c2a.

J'ai appelé, lundi 24 novembre, Monsieur David MAUGER, chargé du Développement Économique de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A), lui aussi appuiera votre demande auprès de son président Monsieur Francis SIGNORET.

Par contre il ne peut pas garantir la signature de ce dernier, ce qui est bien compréhensible compte tenu du fait que vous ne lui avez pas demandé l'autorisation d'utiliser la zone lors de votre enduro

Par contre, il est tout à fait anormal et non approprié de faire statuer la ligue sur un problème, qui n'est pas de sa compétence. Aucun texte, aucune réglementation ne peut venir appuyer votre demande, donc non avenu.

Autres extraits :

1- « Toutefois, les difficultés pour organiser une telle épreuve sont réelles.

Nous rencontrons effectivement d'importants problèmes pour obtenir les autorisations de passages nécessaires. »

Oui je me doute, organisant la TRANSARDENNAISE, je sais très bien que les autorisations de passages sont de plus en plus difficiles à obtenir (état des lieux, dépôt de garantie, ...), mais rien avoir avec notre prairie.

2- « Ce lieu est le berceau de notre Enduro. Fortement ancrés dans cette zone, »

Oui peut-être actuellement, mais le département ardennais est aux ardennais et non à un club ou à un autre. Preuve en est de la TRANSARDENNAISE et bien d'autres organisations de tous horizons. D'autres parts, vous êtes un peu comme nous, vous organisez à droite puis à gauche.

Lorsque vous parlez de berceau en ce qui concerne votre enduro, c'est très exagéré, puisque vous n'êtes à BUZANCY que depuis 2011.

En 2010, vous étiez à SEDAN, ville qui a été, elle aussi lieu de départ de la TRANSARDENNAISE !

Je veux aussi préciser que le village de BUZANCY a vu sa première course sur prairie le 9 août 1970 et son 1er moto cross le 1er juin 1980. En ce qui concerne l'enduro, l'épreuve a été créée le 2 septembre 1979 par l'UM ARDENNES (ancienne dénomination du MC CHARLEVILLE) à Belleville/Bar. Notre club l'a organisé ensuite aux Petites Armoises de 1982 à 1992. Toujours au même lieu, c'est le MCP Rocroi qui l'a repris en 1994 et 1995 avant qu'il ne soit confié à l'AMC Sommathu de 1997 à 2002. Ce n'est qu'en 2003 que le nom d'AMP apparaît. L'enduro a alors lieu à Bairon pendant 3 ans. De 2007 à 2010, il émigre à Sedan, avant d'atterrir à BUZANCY en 2011.

Peut-on parler vraiment de berceau à l'énoncé de ce long périple? Personnellement, je ne le crois pas.

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que depuis 35 ans, le terrain de moto cross de BUZANCY a toujours été loué et exploité par notre moto club.

Je reste à votre entière disposition pour toute chose, qui sans doute, vous tient à cœur

## Epilogue

M. DELSAUT Lionel  
Président  
2 bis, route de Halles  
55 700 BEAUCLAIR  
Tel :  
09.64.15.41.74

Monsieur Gérald DEREGARD  
Président du **MCCMA**

BEAUCLAIR, le 09 décembre 2014

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier du 05 décembre. Vous annoncez dans celui-ci l'annulation de votre course sur prairie prévue à BUZANCY en mars 2015.

Sachez que cette décision nous touche et nous vous demandons d'accepter nos remerciements les plus sincères.

La manière avec laquelle cet épisode s'est déroulé est toutefois très regrettable. La passion que nous partageons pour le sport motocycliste Ardennais a sans doute influencé les décisions de nos comités respectifs et c'est tant mieux.

Sans vouloir créer des polémiques supplémentaires, sachez que nos démarches avaient pour seul objectif que d'éviter la sur fréquentation dans le village de BUZANCY. Loin du débat sur les autorisations préalables, car là n'était pas le sujet, nous savions pertinemment que deux manifestations sur le même site conduiraient les riverains à réagir négativement.

En outre, nous partageons votre maxime, « le département Ardennais est aux Ardennais et non pas à un club ou à un autre ». C'est pourquoi nous émettons l'idée d'une construction commune du calendrier 2016 au sein même du comité départemental.

En saluant à nouveau votre position responsable, nous aurons à cœur d'organiser notre enduro dans un esprit constructif et nous espérons que vous serez animé de la même envie.

Salutations sportives.

Le Comité du Moto Club ARDEN'MOTO PASSION